

## LA METHODOLOGIE DE LA REVISION FISCALE

La révision fiscale suppose deux approches :

- L'approche fiscale de l'entreprise
- La revue fiscale des comptes :
  - Les postes du bilan
  - Les postes du compte de production
  - Les postes du compte de résultat d'exploitation
  - Les postes du compte de cession d'actifs immobilisés
  - Les postes du compte de résultat net

L'analyse des différents comptes est conduite sur un tableau portant :

- En première ligne, les objectifs de contrôle qui, comme le laisse deviner l'intitulé, définissent les contrôles fiscaux et juridiques à opérer.
- En deuxième ligne, les moyens de contrôle qui définissent les voies et moyens à suivre pour atteindre les objectifs de contrôle.

Chaque compte examiné constitue un module de révision fiscale. La révision peut-être :

- Totale, c'est-à-dire qu'elle porte sur l'ensemble des modules
- Ou partielle, elle porte dans ce cas sur un nombre limité de modules choisis par le réviseur en fonction des besoins de l'entreprise.

Dans tous les cas, elle devra aboutir à la rédaction de deux rapports :

- Un rapport analytique qui répond aux problèmes posés par les objectifs dans leur ordre chronologique. A cet effet, il convient pour éviter un recopiage fastidieux des énoncés, d'utiliser comme numéros de référence, d'abord le numéro de la page, ensuite le numéro du texte.  
Exemple : *Matériel de transport* b2 1-a1 1 - Réponse : .....
- Un rapport de synthèse qui regroupe les éléments du rapport analytique autour de grands thèmes.

### 1<sup>ER</sup> PARTIE

#### APPROCHE FISCALE DE L'ENTREPRISE

## **I PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE ET DE SON ENVIRONNEMENT**

- Historique
- Forme
- Objet social
- Nature de l'activité (conformité avec objet social)
- Lieux de production
- Principaux fournisseurs et clients
- Composition du capital
- Appartenance à un groupe
- Existence d'établissements à l'étranger
- Autres relations avec l'étranger

## **II PRENDRE CONNAISSANCE DES DOCUMENTS JURIDIQUES, COMPTABLES ET DE GESTION :**

- Annexes comptables
- Rapports de gestion
- Rapports des commissaires aux apports - traités de fusion
- Rapports d'audit interne
- Rapports des commissaires aux comptes
  - Rapport général
  - Rapport spécial
- Les procès-verbaux des conseils
- Dossiers de travail des commissaires aux comptes

Rechercher dans ces documents les informations à incidence fiscale.

## **III PRENDRE CONNAISSANCE DES OBLIGATIONS PROPRES AU SECTEUR D'ACTIVITE DONT L'ENTREPRISE RELEVE**

- Régimes particuliers en matière d'impôts BIC (provisions réglementées etc. ....)
- Régimes particuliers en matière de TVA et TOB
- Impôts, taxes parafiscales et autres cotisations propres au secteur d'activité.

## **IV EXAMINER LES ELEMENTS SPECIFIQUES DU CONTROLE INTERNE EN MATIERE FISCALE**

- Existence dans l'entreprise d'un ou plusieurs spécialistes fiscaux de qualité
- Existence d'un plan d'organisation :
  - Nécessitant le visa d'un ou de ces spécialistes pour l'enregistrement des écritures comptables susceptibles de soulever des difficultés (cession d'immobilisations, etc. ....)
  - Permettant à ce ou ces spécialistes d'être informés de l'ensemble des conventions à incidence fiscale,

- Existence :
  - D'un plan comptable facilitant l'établissement des déclarations fiscales particulières
  - De rapprochements entre les sommes déclarées et la comptabilité.
- Existence d'un audit interne intégrant des préoccupations fiscales dans ses investigations

L'existence d'un contrôle interne fort laisse présumer un enregistrement correct des différentes données autorisant dès lors l'auditeur à alléger certains contrôles matériels.

## **V PRENDRE CONNAISSANCE DES PRINCIPALES CONVENTIONS**

- Rémunération des dirigeants (y compris avantages en nature)
- Retraites
- Participations des salariés aux fruits de l'expansion
- Subventions
- Leasing (crédit-bail)
- Locations
- Licences
- Achats et ventes (y compris des éléments d'actif et de passif)
- Franchising (franchisage)
- Concessions
- Transactions
- Assurances
- Emprunts
- Société de fait, société en participation, etc.....

Rechercher si l'incidence fiscale, impôt BIC (penser aussi à examiner l'exercice de rattachement), droits d'enregistrement, TVA et TOB de ces contrats a été correctement analysée par l'entreprise.

*Nota : prendre à ce stade le temps de la réflexion pour déceler les erreurs de principes qui peuvent courir un risque fiscal important*

## **VI ETABLIR UN TABLEAU D'ANALYSE INDICIAIRE DES COMPTES DE BILAN ET DE RESULTATS**

Rechercher l'explication des évolutions anormales.

## **VII RELEVER LES « AVANTAGES FISCAUX » DONT L'ENTREPRISE A BENEFICIE OU AURAIT PU BENEFICIER**

### **Provisions réglementées :**

- Provision pour crédit à long ou moyen terme (CGI, art. 18 E 2°)
- Provision sur en-cours de crédit (CGI, art. 18 E 4°)

### **Amortissements :**

- Amortissements accélérés (CGI, art. 18 C)

## **Charges :**

- dépenses pour implantation à l'étranger (CGI, art. 20)

## **Produits**

- Produits de filiales
- Subventions d'équipement
- Plus-values en fin de cession ou à l'occasion d'une cession partielle d'entreprise (CGI, art. 28)
- Plus-value de fusion, scissions et apports partiels d'actif (CGI, art. 32)

## **Résultats :**

- Réduction d'impôt pour investissement (CGI, art. 110)
- Exonération d'impôt total ou partiel sur les bénéfices (exemple : entreprise adhérent de CGA, entreprise reprenant une autre en difficulté)
- Dividende déductible (régime des sociétés mères)
- Différé d'imposition des plus-values

## **VIII PRENDRE CONNAISSANCE DES REDRESSEMENTS FISCAUX**

### **IX PRENDRE CONNAISSANCE DES ENGAGEMENTS FISCAUX**

- Engagement pris ou à prendre en matière fiscale non soumis à un agrément
  - Engagements à l'occasion d'une fusion ou d'une opération assimilée placée sous le régime de faveur dans l'acte de fusion ou d'apport.
- Engagement pris à la suite d'un agrément

Relever l'ensemble des agréments obtenus susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats de la période auditée.

Sur la forme, vérifier que dans le cas où le bénéfice d'un régime doit être précédé d'un engagement, celui-ci a bien été pris.

Sur le fond, s'assurer que les engagements pris ont été respectés.

### **X PRENDRE CONNAISSANCE DES FLUX FINANCIERS AU SEIN DU GROUPE**

- Dividendes
- Intérêts
- Redevances
- Résultat réalisé par des établissements à l'étranger

A l'aide des conventions internationales, s'assurer que la charge fiscale est minimum compte tenu des structures juridiques existantes.

## **2<sup>ème</sup> PARTIE : LE CONTROLE DES OBLIGATIONS FISCALES**

### **I PRENDRE CONNAISSANCE DU RÉGIME D'IMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ AUDITÉE**

Cette précaution permettra de déterminer la périodicité des obligations fiscales avant de procéder à leur contrôle :

- Régime réel d'imposition : obligation mensuelle : TVA, CNR S, ITS, TSE, FDFP  
obligation trimestrielle : CNR E  
obligation annuelle : BIC, PATENTE, IRVM, IRC, dépôt du bilan, dépôt de l'état des salaires versés (état 301)
- Régime simplifié d'imposition : obligation trimestrielle : TVA, CNR S, ITS, TSE, FDFP, CNR E  
Obligation annuelle : BIC, PATENTE, IRVM, IRC, dépôt du bilan, dépôt de l'état des salaires versés (état 301)

### **II CONTROLE FORMEL**

<b>Objectifs du contrôle</b>	<b>Moyens du contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer que les déclarations sont souscrites c'est-à-dire déposer au service des impôts indiqué et en temps utile.</li><li>• S'assurer que les paiements devant accompagner les impôts déclarés ont été régulièrement effectués</li></ul>	Voir les déclarations, le cachet du centre des impôts, la date de réception et le reçu (toute preuve) de paiement

### **III CONTROLE APPROFONDI DE LA SITUATION FISCALE DE L'ENTREPRISE**

Le contrôle approfondi de la situation fiscale est un contrôle au fond des déclarations d'impôts et de la comptabilité (dans le sens d'un rapprochement). Lequel contrôle va faire ressortir les incohérences, insuffisances ou erreurs dans la détermination de la base imposable ou dans l'application du taux susceptibles d'entraîner des risques pour la société.

#### **III 1 Contrôle des impôts sur les charges d'exploitation**

<b>Objectifs du contrôle</b>	<b>Moyens du contrôle</b>
<p data-bbox="331 203 384 232">ITS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="284 275 740 443">• S'assurer que la base d'imposition prend en compte tous les éléments fiscalement prévues et rien que ceux là.</li> <li data-bbox="284 483 778 551">• S'assurer que les taux ont été correctement appliqués.</li> </ul>	<p data-bbox="804 304 1390 405">Voir les déclarations, le cachet du centre des impôts, la date de réception et le reçu (toute preuve) de paiement</p>